

TRADUCTION

Le 23 mars 2015

Le très honorable Stephen Harper
Premier ministre du Canada
Bureau du premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Monsieur le premier ministre Harper,

Nous vous écrivons aujourd'hui au nom des 630 000 membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) afin de vous faire part de notre forte opposition au projet de loi C-51, la *Loi anti-terroriste*. Comme plus important syndicat du Canada, nous sommes profondément préoccupés par le fait que sous le couvert de vouloir contrecarrer des menaces confuses contre la sécurité du Canada, les changements législatifs contenus dans le projet de loi C-51 limitent la liberté d'expression, la protection de la vie privée et les droits d'habeas corpus au Canada.

Alors qu'il faisait la promotion de ces changements très draconiens aux systèmes de justice criminelle, de maintien de l'ordre et de services de renseignements, votre gouvernement n'a fourni ni preuve ni justification à l'effet que ces mesures contribueront à mettre le Canada à l'abri des menaces d'attaques terroristes.

La sécurité publique ne peut être atteinte en menaçant les libertés civiles qui contribuent à la santé de la démocratie.

Comme vous le savez, le SCFP n'est pas le seul à critiquer ce projet de loi ; le projet de loi C-51 a été critiqué par Jean Chrétien, Joe Clark, John Turner et Paul Martin, en plus de 5 anciens juges de la Cour suprême du Canada, du Commissaire à la vie privée et des nombreux experts juridiques qui ont témoigné devant le Comité de la Sécurité publique. Des experts juridiques et législatifs dans le domaine de la sécurité nationale du Canada, comme Craig Forcese, Kent Roach, Nader Hasan et Clayton Ruby ont identifié plusieurs problèmes de taille dans le projet de loi C-51. Vous trouverez d'ailleurs leurs analyses aux adresses qui suivent :

- <https://cdnantiterrorismlawaudit.wordpress.com>
- <https://www.policyalternatives.ca/publications/monitor/bill-c-51-legal-primer>.

La plupart des critiques émises à l'encontre du projet de loi C-51 ont porté sur le fait que le SCRS ne sera pas soumis à une plus grande surveillance pour contrebalancer l'augmentation de ses pouvoirs. Les nouveaux pouvoirs accordés au SCRS par cette loi modifient fondamentalement son mandat et oblitèrent la distinction entre la collecte de renseignements et le maintien de l'ordre; une séparation nécessaire qui est la raison même de la création du SCRS.

De plus, il existe des raisons de redouter que les dispositions du projet de loi C-51 feront en sorte que des organisations comme les syndicats, les groupes de défense des droits des autochtones ou encore les militants environnementaux, qui exercent leur droit démocratique à la dissidence, pourront devenir les cibles du SCRS. Le système juridique canadien est bâti sur une séparation nette entre le politique et le juridique. La politisation de la collecte de renseignements, combinée à la criminalisation de certains types de liberté d'expression, ce qui est prévu au projet de loi C-51, ne fait pas que menacer la liberté et la démocratie, mais recèle aussi tout le potentiel de faire en sorte que le Canada devienne un endroit où il fait nettement moins bon vivre.

En plus de nos préoccupations quant au contenu du projet de loi C-51, nous sommes aussi sidérés par la vitesse à laquelle ce projet de loi est traité par le parlement. Il s'agit d'une mesure législative complexe, mais ambiguë et elle devrait être soumise à une analyse complète. Il est déplorable qu'un projet de loi comme C-51 qui prévoit un accroissement sans précédent des pouvoirs de police et de surveillance, des menaces à la liberté d'expression et une violation de la Charte canadienne des droits et libertés, soit ainsi traité à toute vapeur par le parlement. Cette façon de faire ne fait que démontrer du mépris envers la démocratie parlementaire, mais aussi du mépris pour la population canadienne.

Les Canadiens attendent de leur gouvernement qu'il s'engage à bâtir un Canada plus sécuritaire et plus fort. Nous croyons que le gouvernement devrait protéger la démocratie que nous tentons de préserver et travailler à unifier tous les Canadiens plutôt que de les opposer les uns aux autres. Entendre cet appel – venant de nous et de nombreux autres Canadiens – signifierait que votre gouvernement met de côté le projet de loi C-51 et en propose un nouveau qui contribue véritablement à améliorer la sécurité publique. C'est ce que nous vous demandons instamment de faire.

Nous vous prions, Monsieur le premier ministre, d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président national,

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

PAUL MOIST

Le secrétaire-trésorier national,

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

CHARLES FLEURY

:jt sepb 491

c.c. : Membres du Conseil exécutif national; H. Yussuff; T. Mulcair; J. Trudeau